

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire**

**Vendredi 5 mai 2023**

**A la MDA de Grenoble**

**En présentiel et en visioconférence**

**Présents en visioconférence :** IAS Côte Basque, IAS du Lyonnais, Provence Stomie Contact, URILCO 33, ASBH, ILCO Picardie.

**En présentiel :** IAS Loire et Haute Loire, IAS Grenoble, IAS Pays de Savoie, IAS Nord Dauphiné.

**Représentés :** ASSOS 31, ILCO 16, ILCO 47, URILCO Haut Rhin, URILCO Jura Bresse, URILCO Champagne Ardennes,

**Excusés :** Dr Laurent Mineur, Dr Serge Ros

**Absents :** Pr Michel Prudhomme.

ILCO 47 pouvoir envoyé le 2 mai 2023, reçu à posteriori de l'AG le 9 mai 2023 : pris en compte du fait qu'il ait été envoyé dans les délais.

**Ouverture de l'Assemblée Générale Statutaire**

La Présidente remercie les associations présentes et plus particulièrement IAS Grenoble pour nous permettre de tenir cette AG dans les locaux de la MDA et ce à titre gracieux.

**A 1/ Approbation du rapport moral et d'activités 2022 envoyé par mail le 20 avril 2023 aux membres.**

		Pour	Contre	Abstention
Présents	8	8	0	0
Représentés	6	6	0	0
Total des voix	14	14	0	0
Voté à l'unanimité				

**B 2/ Approbation du bilan financier 2022 envoyés par mail le 20 avril 2023 aux membres.**

		Pour	Contre	Abstention
Présents	8	8	0	0
Représentés	6	6	0	0
Total des voix	14	14	0	0
Voté à l'unanimité				

**2. Adhésion des associations souhaitant rejoindre l'Union d'Associations Françaises de Stomisés.**

- ✓ URILCO Franche Comté, la Présidente est excusée étant actuellement hospitalisée, un topo des activités de l'association sera envoyé aux associations. Le Conseil d'Administration de l'association a voté pour un rattachement à l'Union.
- ✓ IAS Drôme, la consultation par mail est favorable au rattachement à l'Union.
- ✓ Association des stomisés de Picardie qui couvre les territoires de l'Aisne, la Somme et l'Oise. Présentation par Martine Dupont secrétaire :

Association créée en 1986 par des chirurgiens gastro-entérologues, la présidente, Mme Pailly Béatrice est une stomathérapeute à la retraite. Trente-quatre adhérents, quatorze administrateurs et six stomisés contact.

L'association intervient dans les établissements plus particulièrement dans la Somme et l'Aisne, plus de difficultés dans l'Oise. Participation à des forums, et intervention dans les IFSI.

L'association a un site Internet avec un forum de discussions, elle est inscrite dans l'annuaire de Amiens Métropole.

Plus de demande de subvention à la Ligue contre le Cancer qui est invitée régulièrement aux Assemblées Générales. L'agrément à l'ARS ne sera sans doute pas renouvelé en 2023.

Assemblée Générale une fois par an en alternance sur les territoires couverts, deux CA par an et deux sorties annuelles avec les adhérents.

- ✓ ASBH présentation par Annie Ragain présidente : association créée en 1979, 105 adhérents. L'association basée à Rennes couvre les territoires de la Mayenne, du Morbihan et de la Côte d'Emeraude.

Accueil tous les mardis à Rennes et contacts téléphoniques réguliers. Pour les adhérents proposition d'une sortie de printemps et de partage de la galette des rois en alternance sur les trois territoires.

L'agrément ARS permet aux adhérents de siéger dans les CDU des cliniques et à l'hôpital de Vannes.

Membre du CA de la Ligue contre le Cancer, participation à Mars Bleu et Octobre Rose.

Également, subventions de la Ligue contre le Cancer.

Annie Ragain est présidente du collectif Handi 35 ce qui lui permet de siéger au sein du Conseil Départemental à la CDAPH et au CDCA.

Vote :

		Pour	Contre	Abstention
Présents	8	8	0	0
Représentés	6	6	0	0
Total des voix	14	14	0	0
Voté à l'unanimité				

Tour de table des associations présentes pour présenter leurs activités.

- ✓ Intervention de la présidente pour annoncer que nous avons obtenu l'agrément ARS depuis le 4 mai, il est nécessaire de rester discret tant que nous n'avons pas reçu l'arrêté.

- ✓ **Demande d'adhésion de l'association Tintamarre association de personnes ayant une malformation anorectale.**

Après les échanges, il ressort que l'association n'est pas une association de personnes stomisées, donc hors statuts (articles 2-6 et 7), le risque est d'ouvrir les portes à toutes associations de patients dont l'objet n'est pas la représentation des personnes stomisées. Il est préférable de proposer un partenariat de compétences.

#### Résultat du vote :

Adhésion de l'association Tintamarre : 7 contre

Conclusion : l'adhésion de l'association Tintamarre ne répondant pas à nos statuts (articles 2, 6 et 7), nous proposerons à Célia Cardoso, présidente un partenariat de compétences.

Clôture de l'Assemblée Générale 11H00.

#### B/ Assemblée Générale Extraordinaire

- ✓ **Modification des statuts**

Article 2, article 4, article 6, article 7, article 8, article 9, article 10, article 11. A rajouter un article sur les ressources.

Les statuts modifiés seront envoyés aux associations par mail pour relecture et modifications éventuelles.

**Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 12h30.**

## **C/ Construire ensemble 2023/2025**

### **✓ Organisation du Congrès 2024**

Après échanges avec la salle, 2024 est beaucoup trop proche pour l'organisation d'un congrès. L'ensemble des participants est d'accord pour l'organiser le samedi 3 mai 2025. Congrès porté par l'Union avec le support des associations.

Hébergement à la charge des associations.

Ce congrès sera ouvert au grand public (associations, personnes stomisées, soignants, étudiants...)

L'aspect financier : l'Union se rapprochera des laboratoires et des prestataires ce qui n'empêche pas les associations de promouvoir cette journée pour des financements complémentaires.

Impossible pour IAS du Lyonnais qui souhaite garder sa spécificité.

URILCO 33 ne peut pas s'engager. Ainsi qu'ASBH.

IAS Grenoble veut bien coorganiser cet évènement.

En juin 2023 création d'un COPIL congrès. **Première base de travail.**

### **✓ Site Internet**

Création d'une commission groupe de travail animée par Gérard Gouazé, vice- président de l'Asso 31.

Commission ouverte à tous pour partage d'expérience.

Accessible à tous les handicaps.

Squelette du site internet :

- 6 onglets plus sous-onglets pour que chaque association ait une visibilité.
- Démocratie sanitaire : pavé au niveau des droits.
- Bibliothèque de partage.
- Réfléchir à l'ossature.
- S'appuyer sur les soignants.
- Avoir une ligne de communication qui reflète notre identité.

Nom du domaine : **uafstomises.fr**

### **✓ Check list**

Le questionnaire pourra être diffusé aux associations de patients, aux adhérents, dans les établissements de santé, auprès des pharmaciens, des prestataires en précisant que c'est la propriété de l'Union. La présidente se rapprochera de l'URPS PHARMA pour la diffusion.

### **✓ Stomisés contact**

IAS Lyon n'est pas concerné par ce point ayant sa formation en place.

**Conditions :** Infirmier(e) stomathérapeute adhérent(e) à l'AFET de préférence en activité ou à la retraite ayant déjà fait des formations.

Recenser les demandes et trouver un lieu central, formation faite le samedi pour les personnes en activité. Une formation sera organisée par l'Union pour les associations qui n'ont pas les moyens de l'organiser seul.

Chaque association est libre d'organiser la formation sur son territoire. En utilisant comme base le guide méthodologique co-écrit AFET/Union et imprimé par l'AFET, c'est déjà un premier pas vers une labellisation. Cet outil est l'équivalent d'un cahier des charges.

En dessous de 5 inscrits la formation est annulée.

Important de travailler en synergie afin de porter une seule voix auprès des instances nationales.

Le label Union / AFET doit être créé afin de valider la formation. Pour ce faire, création d'une charte éthique.

✓ **France Assos Santé**

Dès réception de la parution au JO, de la modification de nos statuts, nous contacterons

France Assos Santé pour adhérer et pouvoir partager toutes leurs informations voire plus avec les associations membres de l'Union.

✓ **Questions diverses**

**Communication** : Unanimité pour créer une page Facebook en Identifiant des personnes qui sont aptes à faire vivre les réseaux sociaux. Une ou deux personnes identifiées au sein de l'Union pour alimenter la page et être un « garde-fou » par rapport aux publications.

La création de la page Facebook ne se fera pas avant septembre.

Voir pour plus de renseignements avec :

- France Bénévolat (J.Raby)  
Porteur d'une mission pour développer les réseaux sociaux
- Service civique (Myriam)
- Patrick Loreille, Digital Conseil (à suivre)

**Ligue Contre le Cancer** : Pour que l'Union intègre le CA de la Ligue Contre le Cancer national Proposition de l'ASBH et de IAS Grenoble pour se renseigner sur les démarches à entreprendre.

Fin de l'Assemblée générale à 16h30.